|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 3 octobre 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 237****FG-AINN/TSB** | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur de l'UIT-T;– Associés de l'UIT-T;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Tél.:** | +41 22 730 5930 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbfgainn@itu.int | **Copie:**– Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Création d'un nouveau Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle native au service des réseaux de télécommunication (FG-AINN) et tenue de sa première réunion (virtuelle) les 6 et 7 novembre 2024** |

Madame, Monsieur,

1 À la suite de l'accord donné par la Commission d'études 13 de l'UIT-T à sa réunion du 22 juillet 2024 tenue à Genève et en réponse à l'intérêt croissant pour les aspects relatifs à l'intelligence artificielle native appliquée aux réseaux de télécommunication, j'ai l'honneur de vous annoncer la création du nouveau [Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle native au service des réseaux de télécommunication (FG-AINN)](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ainn/Pages/default.aspx).

La Commission d'études 13 de l'UIT-T a désigné Mme Buse Bilgin (Turkcell, Türkiye), Présidente du Groupe spécialisé. M. Leon Wong (Rakuten, Japon), M. Gyu Myoung Lee (Ministère des sciences et des TIC, Corée (Rép. de)) et M. Paul Harvey (Université de Glasgow, Royaume-Uni) ont été nommés Vice-Présidents.

2 Sous la présidence de Mme Bilgin, le Groupe FG-AINN mènera une analyse des lacunes et étudiera les cas d'utilisation concernant l'intelligence artificielle native (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques), examinera les cadres architecturaux et les catalyseurs techniques relatifs à l'intelligence artificielle native (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques), et diffusera des connaissances par le biais de séminaires et d'ateliers.

3 La participation aux travaux du Groupe FG-AINN est gratuite et ouverte aux experts à titre individuel et aux organisations œuvrant dans tous les secteurs et les domaines concernés. Les personnes qui souhaitent suivre ces travaux ou y participer sont invitées à s'inscrire sur une liste de diffusion dédiée. Des précisions sur les modalités d'inscription sont disponibles à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ainn>.

4 Le Groupe spécialisé exercera ses activités conformément aux procédures exposées dans la [Recommandation UIT-T A.7](https://www.itu.int/rec/T-REC-A.7/fr) et dans le cadre du mandat approuvé reproduit à l'**Annexe 1**.

5 La **première réunion du Groupe FG-AINN** se tiendra sous forme virtuelle les 6 et 7 novembre 2024 de 12 h 00 à 16 h 00 (heure de Genève). Les objectifs de cette première réunion sont les suivants:

• création des groupes de travail (GT) et désignation de leurs présidents;

• approbation de la structure du Groupe FG-AINN, des produits finals attendus, des responsabilités et du calendrier;

• approbation des méthodes de travail du Groupe FG-AINN, sur la base de la Recommandation UIT-T A.7;

• approbation du programme des futures réunions du Groupe FG-AINN, indiquant la fréquence des réunions;

• examen et présentation des contributions écrites et élaboration d'une première version des produits finals.

6 Des contributions écrites sont sollicitées sur: 1) des cas d'utilisation précis concernant l'intelligence artificielle native (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques); et 2) les cadres architecturaux et les catalyseurs techniques relatifs à l'intelligence artificielle native (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques). Ces contributions doivent être soumises au secrétariat du Groupe spécialisé (tsbfainn@itu.int) sous forme électronique à l'aide des gabarits disponibles sur la [page d'accueil du Groupe FG-AINN](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ainn/Pages/default.aspx). **La date limite de soumission pour la première réunion est fixée au 24 octobre 2024**.

7 L'ordre du jour de la réunion, les documents, les modalités de participation à distance et d'autres informations pratiques seront disponibles sur la [page d'accueil du Groupe FG-AINN](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ainn/Pages/default.aspx) avant la réunion. Les débats se dérouleront uniquement en anglais.

8 Pour permettre à l'UIT de prévoir la logistique nécessaire, notamment en ce qui concerne la connexion à distance, les participants sont invités à s'inscrire en ligne via la [page d'accueil du Groupe FG-AINN](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ainn/Pages/default.aspx) dès que possible, et au plus tard le 23 octobre 2024.

|  |  |
| --- | --- |
| 23 octobre 2024 | – Inscription (en ligne depuis la [page d'accueil du Groupe FG-AINN](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ainn/Pages/default.aspx)) |
| 24 octobre 2024 | – Soumission des contributions écrites (par courriel à l'adresse tsbfgainn@itu.int) |

Je vous souhaite une première réunion constructive et agréable.

|  |  |
| --- | --- |
| Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.A black and white text  Description automatically generatedSeizo OnoeDirecteur du Bureau de la normalisationdes télécommunications | A qr code on a white background  Description automatically generatedUIT-T FG-AINN |
|  |
| **Annexe**: 1 |

ANNEXE
Mandat du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle native
au service des réseaux de télécommunication (FG-AINN)

# 1 Justification et domaine de compétence

À l'heure où les réseaux de télécommunication sont utilisés dans le cadre d'une mise en œuvre souple des technologies natives de l'informatique en nuage, l'optimisation des réseaux fondés sur l'intelligence artificielle/l'apprentissage automatique devient cruciale. Une méthode fondée sur l'intelligence artificielle vise à optimiser les modules de communication spécifiques d'un réseau, mais demeure souvent insuffisante pour gérer efficacement le traitement et la collecte des données, ainsi que la convergence des algorithmes.

Les mises en œuvre existantes de l'intelligence artificielle/l'apprentissage automatique dans le contexte des télécommunications se heurtent à des contraintes, notamment des déploiements cloisonnés et fragmentés qui entravent l'interopérabilité et l'optimisation globale. Il est difficile de les adapter en raison de la nécessité de disposer de ressources de calcul considérables et des problèmes associés à la gestion de grandes quantités de données. Les modèles d'intelligence artificielle classiques ne disposent pas toujours de capacités d'adaptation en ce sens qu'ils reposent sur un apprentissage statique et supervisé qui ne permet pas une adaptation rapide aux conditions changeantes des réseaux. L'intégration dans les réseaux existants est complexe et nécessite beaucoup de ressources, et il peut s'avérer difficile d'assurer la qualité de fonctionnement d'un modèle d'intelligence artificielle dans le temps. Il devient donc compliqué d'assurer une qualité de fonctionnement globale optimale du système, ce qui suppose d'envisager des méthodes fondées sur l'intelligence artificielle native.

L'intelligence artificielle native est définie comme "l'utilisation de plus en plus répandue de l'intelligence artificielle et la mise en place d'une infrastructure de données associée nécessaire dans tous les sous-composants d'une entité, plutôt que l'ajout d'un composant fondé sur l'intelligence artificielle à une entité existante non fondée sur celle-ci". Elle couvre l'intégration des capacités intrinsèques et fiables de l'intelligence artificielle dans la conception, le déploiement, l'exploitation et la maintenance d'un système, faisant de l'intelligence artificielle une partie intégrante de celui-ci. Cette approche s'appuie sur un écosystème fondé sur les données et les connaissances, où celles-ci sont à la fois utilisées et générées soit pour créer de nouvelles fonctionnalités d'intelligence artificielle, soit pour améliorer les mécanismes statiques fondés sur des règles ou les remplacer par des technologies d'intelligence artificielle adaptatives et reposant sur l'apprentissage, selon les besoins. L'optimisation de l'intelligence artificielle native transforme l'ensemble de la structure du réseau en un cadre d'intelligence artificielle, remplaçant davantage de modules, voire des couches de communication entières, et contribue à pallier les insuffisances en permettant une optimisation adaptative et une formation de bout en bout pour obtenir un réseau plus autonome et efficace. En substance, les réseaux fondés sur l'intelligence artificielle native sont conçus pour comprendre de manière inhérente les nouveaux cas d'utilisation et les tendances et s'y adapter, de façon à permettre des expériences de réseau plus autonomes et centrées sur l'utilisateur. Il s'agit là d'un changement par rapport aux conceptions de réseau traditionnelles où des fonctionnalités d'intelligence artificielle sont ajoutées aux structures existantes. L'objectif est d'incorporer l'intelligence artificielle au plus profond de l'architecture du réseau, afin de stimuler l'innovation et l'efficacité en son sein.

Le Tableau 1 figurant au paragraphe a) présente certains avantages des approches fondées sur l'intelligence artificielle native au service des réseaux de télécommunication par rapport aux approches fondées sur l'intelligence artificielle non native:

– déploiement rapide des optimisations de réseau;

– personnalisation des fonctionnalités du réseau et résolution des problèmes;

– évolutivité et adaptabilité pour traiter les nouveaux cas d'utilisation;

– renforcement de la capacité d'atténuer les risques dans les réseaux;

– sécurité et confidentialité améliorées des données dans les réseaux;

– méthode uniforme permettant d'envisager de nouveaux cas d'utilisation dans les réseaux.

Afin de prendre les mesures nécessaires en vue de l'adoption de l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication, il est nécessaire de procéder aux études de normalisation préalable en vue des travaux de normalisation futurs de l'UIT-T. La CE 13 de l'UIT-T est chargée de nombreuses études très utiles se rapportant aux réseaux fondés sur l'intelligence artificielle, notamment les Recommandations UIT-T Y.3172 et Y.3061, ce qui en fait une plate-forme idéale pour mener des études sur l'intelligence artificielle native, étant donné qu'une connaissance des systèmes fondés sur l'intelligence artificielle native est essentielle pour mettre au point de tels systèmes. Pour y parvenir, il convient d'étudier les nouveaux cadres de l'intelligence artificielle adaptés à la résolution de problèmes très particuliers, notamment en ce qui concerne l'adaptabilité dynamique, les délais critiques, la gestion fondée sur l'intention, la résilience, la dynamique des signaux non linéaires et la cognition au niveau humain pour prendre des décisions de manière intelligente et permettre une gestion efficace des ressources. Le Groupe s'attache à étudier la façon dont les canaux de l'intelligence artificielle, les analyses de fond et les chaînes interdomaines complexes de ces canaux peuvent être utilisés pour déceler et traiter les cas d'utilisation de manière dynamique. Il s'avère également nécessaire d'ajuster les modèles aux cas d'utilisation et de concevoir les fonctions de réseau à l'aide de l'intelligence artificielle. Le Groupe spécialisé dont la création est proposée a pour tâche d'étudier les approches requises fondées sur l'intelligence artificielle, en mettant l'accent sur les éléments non radioélectriques, et de proposer une définition officielle de l'intelligence artificielle native.

Le Groupe spécialisé examinera les aspects suivants:

1) Les approches fondées sur les déploiements superposés/sous-jacents des cadres élaborés par l'UIT comme les Recommandations UIT-T Y.3172 et Y.3061 ne suffisent pas à traiter les cas d'utilisation mentionnés au moyen d'une analyse des lacunes. Il s'avère donc nécessaire d'étudier les approches fondées sur l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication.

NOTE – S'agissant des produits finals, il n'est pas proposé d'élaborer un nouveau modèle ou algorithme ni une nouvelle technologie fondés sur l'intelligence artificielle.

NOTE – L'analyse peut porter sur des cas d'utilisation de différents types de réseaux. Toutefois, il est pris note du fait que les cas d'utilisation de réseaux existants tels que les IMT-2020 peuvent être traités en utilisant des cadres existants élaborés par l'UIT, comme la Recommandation UIT-T Y.3172. Les nouveaux cas d'utilisation peuvent se traduire par la nécessité de définir de nouvelles approches, par exemple l'intelligence artificielle native. L'accent devra donc être mis sur les cas d'utilisation futurs plutôt que sur les cas d'utilisation existants. L'analyse ne porte pas sur une architecture de réseau précise. Il s'agira d'utiliser les approches fondées sur l'intelligence artificielle native de manière commune et unifiée pour mettre en place les nouveaux cas d'utilisation.

2) Les exigences applicables et les orientations en matière d'architecture, caractéristiques de conception technique essentielles à l'intégration des approches fondées sur l'intelligence artificielle native, ne sont pas clairement établies. Les exigences et les incidences doivent être étudiées dans le contexte d'un ensemble donné de cas d'utilisation.

3) Pour que le secteur privé, les établissements universitaires et les autres parties prenantes aient une perception commune de la question, il est important de définir un cadre architectural commun de l'intelligence artificielle native au service des réseaux de télécommunication.

Le Groupe spécialisé examinera les aspects suivants afin de mener les travaux préalables nécessaires en vue de la normalisation des approches fondées sur l'intelligence artificielle native en tant que catalyseurs techniques des réseaux:

– Analyse des lacunes

 Il est nécessaire de réaliser une étude des différentes activités entreprises par divers organismes de normalisation et organismes du secteur privé dans ce domaine et d'élaborer un recueil de lignes directrices et de bonnes pratiques, y compris une analyse des lacunes et une feuille de route pour les activités à mener avant le travail de normalisation, en mettant l'accent sur les éléments non radioélectriques. À cet égard, il convient de tenir compte des éléments suivants:

• Analyse des principales lacunes des études menées par l'UIT et d'autres organismes de normalisation, organismes du secteur privé et organismes travaillant sur l'utilisation du code source ouvert, notamment les lacunes techniques et terminologiques.

• Élaborer une feuille de route pour les activités à mener avant le travail de normalisation tirant parti de l'analyse des lacunes afin de recenser les études, tâches et calendriers nécessaires pour réduire les écarts entre la situation actuelle et les objectifs fixés.

– Cas d'utilisation et exigences y afférentes

 L'utilisation de l'intelligence artificielle native en tant que nouvelle approche architecturale dans les réseaux de télécommunication, en accordant une attention particulière aux éléments non radioélectriques, est nécessaire. Cette approche servirait de base aux nouveaux cas d'utilisation fondés sur l'intelligence artificielle native dans les réseaux, en mettant notamment l'accent sur les éléments non radioélectriques. À cet égard, il convient de tenir compte des éléments suivants:

• Terminologie, définitions et concepts communs relatifs à l'intelligence artificielle native.

• Cas d'utilisation tirant parti de l'intégration des approches fondées sur l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication.

• Exigences techniques pour chaque cas d'utilisation lié à l'intelligence artificielle native.

• Question visant à savoir si, et dans quelle mesure, les divers cas d'utilisation peuvent tirer parti des approches fondées sur l'intelligence artificielle native.

– Cadres architecturaux

 Il faut mener une étude sur les orientations en matière d'architecture de l'intelligence artificielle native tout en mettant l'accent sur les éléments non radioélectriques, ainsi que sur les approches pertinentes en la matière et les mécanismes d'intégration et de validation de ces approches. À cet égard, il convient de tenir compte des éléments suivants:

• Cadres architecturaux et caractéristiques y afférentes, y compris l'identification de diverses approches pertinentes fondées sur l'intelligence artificielle native et les exigences architecturales correspondantes.

• Personnalisation et techniques d'optimisation de diverses approches fondées sur l'intelligence artificielle native utiles pour permettre la mise en place de différents scénarios de réseau.

• Mécanismes d'intégration et de validation des diverses approches fondées sur l'intelligence artificielle native par rapport aux divers cas d'utilisation.

– Collaboration

• Activités de diffusion de connaissances telles que des ateliers, menées en collaboration ou en accord avec la CE 13, ou encore des présentations techniques et des webinaires.

• Étude à mener conjointement dans le cadre d'un appel à candidatures ouvert en vue d'une collaboration avec des parties prenantes intéressées concernant des validations de concept sur des notions ou des cas d'utilisation pertinents (à l'instar de la manifestation "Build-a-thon" du Groupe FG-AN).

NOTE – Les analyses des lacunes et les activités de collaboration actuellement menées se poursuivront pendant toute la durée des études du Groupe spécialisé.

Le Groupe spécialisé examinera la question de l'intégration de l'intelligence artificielle native dans les réseaux, en mettant l'accent sur les éléments non radioélectriques, compte tenu des précédents travaux de l'UIT, notamment des Groupes FG-ML5G et FG-AN.

Le Groupe spécialisé offrira par ailleurs aux experts de l'UIT, d'organisations de normalisation, du secteur privé et de milieux universitaires un cadre de collaboration ouvert, propice à la rencontre des talents et au croisement des connaissances et des données d'expérience en vue de traiter la question de l'intégration de l'intelligence artificielle native dans les réseaux en tant que nouvelle approche architecturale. Comme en témoignent les précédents travaux des Groupes FG-ML5G et FG-AN, la capacité d'un groupe spécialisé à réunir les membres de l'UIT ainsi que les entités non‑membres de l'Union est essentielle aux activités à mener préalablement au travail de normalisation, qui peuvent ensuite se traduire par une contribution utile aux travaux des commissions d'études. Le Groupe spécialisé offrirait un cadre approprié pour étudier et évaluer les approches fondées sur l'intelligence artificielle native les plus récentes afin de mettre en œuvre les cas d'utilisation des réseaux.

# 2 Objectifs

L'objectif du Groupe spécialisé est d'appuyer les activités préalables nécessaires avant le travail de normalisation, notamment:

a) Objectif 1: réaliser une analyse des lacunes et étudier les cas d'utilisation liés à l'intelligence artificielle native (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques).

– Étudier la terminologie, les concepts, les cas d'utilisation, les lacunes et les exigences techniques concernant les réseaux fondés sur l'intelligence artificielle native.

– Identifier et étudier les approches fondées sur l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication, leur évolution et les tâches essentielles aux fins de la normalisation.

b) Objectif 2: étudier les cadres architecturaux et les catalyseurs techniques relatifs à l'intelligence artificielle native (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques).

– Identifier les orientations en matière d'architecture possibles et les cadres communs pour l'intégration des approches fondées sur l'intelligence artificielle native dans les réseaux.

– Prendre en charge la personnalisation, l'optimisation et la validation des réseaux fondés sur l'intelligence artificielle native.

– Étudier et définir des validations de concept sur la faisabilité et la pertinence de certaines approches fondées sur l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication.

c) Objectif 3: diffuser des connaissances.

– Créer une communauté de spécialistes et de professionnels pour uniformiser les concepts et parvenir à une compréhension commune, ce qui profitera non seulement à l'UIT en tant que cadre de normalisation, mais aussi à la communauté dans son ensemble.

– Identifier les parties prenantes avec lesquelles l'UIT-T pourrait collaborer, établir une liaison et des relations avec d'autres organisations susceptibles de contribuer aux activités à mener préalablement au travail de normalisation et déterminer les activités qui pourraient être menées collectivement ainsi que les prochaines étapes.

– Collaborer avec les parties prenantes s'agissant de l'application de validations de concept pour étudier la faisabilité de certains concepts.

Voir le paragraphe a) ci-dessous pour une liste détaillée des concepts à étudier.

# 3 Tâches spécifiques et produits

Le Groupe spécialisé devrait en principe transmettre les résultats de ses travaux à la CE 13 pour qu'elle les examine et y donne suite, selon qu'il conviendra (par exemple, transmission à la CE 13 pour qu'elle en tienne compte lorsqu'elle commence de nouveaux travaux):

a) Rapports techniques sur l'analyse des lacunes:

• élaborer des produits portant sur l'analyse des lacunes (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques):

– lacunes en ce qui concerne les technologies existantes et les études réalisées par les organismes de normalisation, les organismes du secteur et les organismes travaillant sur l'utilisation du code source ouvert.

NOTE – Les contributions compilées, soumises préalablement à l'approbation du Groupe spécialisé, y compris les éléments d'information examinés par le Groupe de travail par correspondance, serviront de point de départ à l'analyse des lacunes et à l'étude des cas d'utilisation. En outre, l'analyse des lacunes sera actualisée à mesure que le Groupe spécialisé progressera dans ses travaux.

b) Rapports techniques sur les cas d'utilisation:

• élaborer des produits portant sur les cas d'utilisation (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques):

– terminologie, définitions, cas d'utilisation et exigences concernant l'intelligence artificielle native.

c) Spécifications techniques des cadres architecturaux:

• élaborer des produits portant sur les cadres architecturaux permettant de mettre en œuvre des cas d'utilisation des réseaux utilisant des approches fondées sur l'intelligence artificielle native (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques):

– cadres pour les réseaux fondés sur l'intelligence artificielle native et les technologies de base;

– techniques d'optimisation correspondantes pour ce qui est de l'intelligence artificielle dans les réseaux, leur mise en correspondance avec les cas d'utilisation des réseaux, la gestion de l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication;

– techniques d'intégration et de validation de l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication, leur évolution et les tâches essentielles aux fins de la normalisation.

d) Ateliers de diffusion des connaissances:

• organiser et participer à des ateliers et webinaires, en concordance avec les réunions de la CE 13, réunions de parties prenantes régionales et tables rondes, pour partager des connaissances et des données d'expérience avec un large éventail de spécialistes et de parties prenantes et, également, profiter de leurs connaissances et de leur expérience en vue de communiquer sur les travaux du Groupe spécialisé.

e) Rapport final: à la fin de son mandat, fournir un rapport final et l'ensemble restant de produits à la CE 13.

Voir le paragraphe b) ci-dessous pour une liste détaillée des tâches et des produits à étudier.

# 4 Relations

Le Groupe spécialisé mènera ses travaux dans le cadre de réunions ordinaires et de réunions tenues en même temps et au même endroit que d'autres réunions de la CE 13, dans la mesure du possible. En outre, il établira et entretiendra des relations de collaboration en fonction des tâches avec d'autres partenaires.

Ce Groupe spécialisé travaillera en collaboration avec les organismes de normalisation, la communauté des utilisateurs de code source ouvert, les consortiums et les autres entités qui s'occupent des aspects liés à l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication et assurera la liaison avec les organisations, lesquelles pourraient apporter une contribution aux activités de normalisation sur l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication, l'objectif étant en particulier de comprendre les approches fondées sur l'intelligence artificielle native et les exigences concernant les catalyseurs techniques (l'accent étant mis sur les éléments non radioélectriques).

Le Groupe spécialisé organisera des ateliers et des forums thématiques sur l'intelligence artificielle native dans les réseaux de télécommunication, qui rassembleront toutes les parties prenantes, ainsi que des activités pour encourager les membres de l'UIT et les entités non-membres de l'UIT à apporter conjointement leur contribution aux travaux du Groupe FG-AINN et à la réalisation de ses objectifs.

Le Groupe spécialisé travaillera également en collaboration (en fonction des besoins) avec d'autres groupes et entités concernés, conformément à la Recommandation UIT-T A.7. Ces entités sont notamment les suivantes: gouvernements, organisations non gouvernementales (ONG), décideurs, organisations de normalisation, forums et consortiums du secteur privé, entreprises, établissements universitaires, instituts de recherche et autres organismes concernés. Le Groupe spécialisé offrira un environnement de collaboration et de présentation aux principaux groupes de recherche, aux organismes de normalisation et aux parties prenantes, afin qu'ils présentent leurs travaux de recherche lors des réunions du Groupe spécialisé et coordonnera ces activités de mise en relation, de liaison et de collaboration.

# 5 Structure

Le Groupe spécialisé peut, si nécessaire, mettre en place des sous-groupes.

# 6 Entité de rattachement

L'entité de rattachement du Groupe spécialisé est la CE 13.

# 7 Équipe de direction

Voir le § 2.3 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 8 Participation

Voir le § 3 de la Recommandation UIT-T A.7. La liste des participants sera tenue à jour à toutes fins utiles et sera transmise à l'entité de rattachement.

# 9 Appui administratif

Voir le § 5 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 10 Aspects financiers généraux

Voir les § 4 et 10.2 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 11 Réunions

Le Groupe spécialisé tiendra des réunions régulières, qui pourront être virtuelles. La fréquence et le lieu des réunions seront déterminés par l'équipe de direction du Groupe spécialisé. Le calendrier général des réunions sera annoncé après l'approbation du mandat. Le Groupe spécialisé utilisera les outils de collaboration à distance dans la mesure du possible. Les dates des réunions seront annoncées par voie électronique (courrier électronique, site web, etc.) au moins quatre semaines à l'avance.

# 12 Contributions techniques

Voir le § 8 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 13 Langue de travail

La langue de travail est l'anglais.

# 14 Approbation des produits

Les produits seront approuvés par consensus.

# 15 Lignes directrices de travail

Les méthodes de travail seront conformes à celles des réunions des Groupes du Rapporteur. Aucune ligne directrice de travail supplémentaire n'est définie.

# 16 Rapports d'activité

Voir le § 11 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 17 Annonce de la création du Groupe spécialisé

La création du Groupe spécialisé sera annoncée par l'intermédiaire d'une Circulaire du TSB adressée à l'ensemble des membres de l'UIT, dans le bulletin d'actualités de l'UIT-T, dans des communiqués de presse et par d'autres moyens, y compris la communication avec les autres organisations concernées.

# 18 Échéances et durée du mandat du Groupe spécialisé

La durée du mandat du Groupe spécialisé est d'un an, avec possibilité de prolongation.

Toute extension au-delà de la durée indiquée ci-dessus doit faire l'objet d'une décision de la CE 13, conformément à la Recommandation UIT-T A.7.

# 19 Politique en matière de brevets

Voir le § 9 de la Recommandation UIT-T A.7.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_